

Numéro de l'avis de contravention

6468196826



ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

Je soussigné(e), NIJAT MAJIDLI, né(e) le 27/09/1985 à BAKOU, habitant au 4 RUE RICHARD WAGNER 60180 NOGENT SUR OISE (France), titulaire du permis de conduire délivré le 02/11/2016, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 6468196826, pour le motif suivant:

Je désigne la personne ci-dessous, qui conduisait ou était susceptible de conduire mon véhicule lorsque l'infraction a été constatée.

H/F ou société H HOMME

Nom MERDELIYEV

Prénom RUHIN

Nom d'épouse

Date de naissance 01/12/1986
Lieu de naissance NAKHITCHEVAN

Adresse postale

Adresse Numéro 23

Voie MIK 8

Complément de voie

Code postal 5000

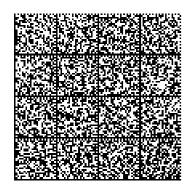
Ville SOUMGAIT

Pays AZERBAÏDJAN

Permis de conduire 226584

Délivré le 16/09/2016 Lieu de délivrance AZERBAIDJAN

Adresse électronique



Signé par NIJAT MAJIDLI

Le 22/04/2021







Numéro de l'avis de contravention

AVIS DE CONTRAVENTION

Date de l'avis de contravention

6468196826

Le site www.antai.gouv.fr vous permet de réaliser gratuitement vos démarches et de suivre l'avancement de votre dossier d'infraction. Il est le seul site officiel habilité à recevoir les contestations en ligne.

20/04/2021



Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous. ZA4 ACO010100006468196826 163822 181775 22830 1/ 2 1 99



MAJIDLI NIJAT APPARTEMENT 01 BÄTIMENT 4 RUE RICHARD WAGNER 60180 NOGENT SUR OISE

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

ARRET D'UN VEHICULE TRES GENANT POUR LA CIRCULATION PUBLIQUE.

- Prévue par Art. R. 417-11 §I du C. de la route.
 Réprimée par Art. R. 417-11 §II du C. de la route
- Date / heure : le 13/04/2021 à 15h30

Lieu: RUE DENIS DIDEROT - EN VIS-À-VIS MÉDIATHÈQUE

. NOGENT-SUR-OISE - 60

Identification du véhicule

- . Immatriculation : AJ-006-LF
- . Pays : FRANCE
- . Marque : FORD

Agent verbalisateur

. Agent verbalisateur N° : 4631784 . Code Service : 06046303100

Effet(s) sur le permis de conduire

. Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende sur le site <u>www.amendes.gouv.fr</u> ou en utilisant les autres modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction (article 529 du Code de procédure pénale).

Montant de l'amende

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 135 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 20/04/2021, le montant de votre amende est majoré :

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

375 €

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet <u>www.antai.gouv.fr</u> ou appelez le **0806 609 625** (prix d'un appel local).

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

N'effectuez pas de paiement.
Réalisez gratuitement votre démarche sur le site
www.antai.gouv.fr. Sinon, complètez le formulaire de
requête en exonération joint et adressez-le, accompagné
de l'original de cet avis de contravention et des pièces
indiquées, à :

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE SENLIS CS 41101 35911 RENNES CEDEX 9

INFORMATION

Traitement automatisé des données à caractère personnel Le ministère de l'intérieur est responsable du traitement automatisé des infractions selon les modalités décrites au sein de l'arrêté du 13 octobre 2004 portant création du système de contrôle automatisé.

Les données recueillies dans ce cadre et précisées dans l'arrêté sont conservées pendant une durée maximale de 10 ans et destinées au traitement des infractions par le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice et la direction générale des finances publiques.

Vous pouvez exercer un droit d'accès ou de rectification relatifs aux renseignements vous concernant et ayant fait l'objet d'un traitement automatisé (art. 70-18 à 70-20 de la loi du 6 janvier 1978). Ce droit s'exerce, par courrier sépare, auprès de :

Données personnelles CNT - CS 74000 - 35094 Rennes Cedex 9.

En cas d'absence de réponse, vous pourrez adresser une réclamation auprès de la CNIL par voie électronique ou par courrier.

